



Ministère de l'Éducation nationale, de la
jeunesse et de la vie associative

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche

Lundi 23 mai 2011

Communiqué de presse

La réforme de la formation des maîtres doit s'installer et s'ajuster dans le temps

Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, et Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, se sont rendus à l'Université de Cergy-Pontoise afin de faire un point sur la réforme de la formation des maîtres.

A l'occasion d'une table-ronde avec les responsables des formations des universités de Cergy-Pontoise et de Versailles -Saint Quentin, avec les référents de l'académie de Versailles et un groupe d'étudiants en masters, les ministres ont souligné que, comme dans toute conduite du changement, cette réforme devait s'installer et s'ajuster dans le temps. La professionnalisation des masters conduisant aux métiers de l'enseignement est au cœur de l'action des ministres qui ont rappelé l'importance du double cursus, l'exigence académique et les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Luc Chatel a salué le travail mené conjointement par l'université de Cergy-Pontoise, l'université de Versailles Saint Quentin et le rectorat de l'académie de Versailles pour élaborer un dispositif de masters en alternance qui répond à la demande qu'il avait formulée de plus grande professionnalisation du contenu de la formation, en augmentant notamment les périodes de stages dans les écoles et les établissements scolaires.

Valérie Pécresse, quant à elle, a annoncé qu'elle souhaitait élaborer des référentiels de formation prenant en compte les compétences et connaissances attendues dans les différents métiers de l'enseignement et de l'éducation. Elle a indiqué que ces référentiels seraient définis en concertation avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Service de presse de Luc Chatel : 01 55 55 30 10 www.education.gouv.fr

Service de presse de Valérie Pécresse : 01 55 55 85 30 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr